

Un court historique des services d'urgence et les principaux cas de protection civile auxquels s'est confronté le département de Dambovita, dans la période 1830-1916

Radu Bogdan*

* Universitatea "Valahia" din Târgoviște, Facultatea de Științe Umaniste, str. Lt. Stancu Ion, nr. 34-36, 130108, Târgoviște, jud. Dâmbovița. E-mail: radubogdantgv@yahoo.com

Mots-clé: services d'urgence, pompiers, la protection de population civile, situation de protection civile, le département de Dambovita.

Abstract: Starting from the necessity for protecting people, material goods and patrimony, the environment against the negative effects of fire, flood, accidents and of other types of calamities during the producing of some emergency situations, it is interesting to observe how a specialized service had been created, organized but especially how it had evolved in order to limit and remove the effects produced by these disasters. We have to take into account the fact that some forms of emergency services, in the Romanian society before the First World War, were generally pre-institutional, but after 1835 the exception was the service charged with putting out fire through the appearance of the first military firemen subunits. That's why I am going to present a short history of these services as well as the main situations concerning the civil protection, the Dambovita county confronted with during the above mentioned period.

Tout comme dans les autres villes du Pays Roumain, aussi dans la ville de Targoviste, l'usage du bois en tant que matière première dans le domaine des constructions, le manque d'un plan d'urbanisme et l'inefficacité d'un système d'extinction des incendies, cumulés au manque d'un système d'alimentation en eau potable ont mené à la production d'incendies qui ont causé des dégâts majeurs aux habitants de la ville. Suite à l'incendie qui a dévoré les boutiques de « târgul de afară » (marché situé à la périphérie de la ville), c'est à dire en 1829, a débuté la correspondance entre la Direction du département de Dambovita et « *Dvornicia din Lăuntru* » visant la fondation d'un service public de protection contre les incendies (T. Svintiu, 1972).

Ces discussions vont se concrétiser en 1832, lorsqu'on apprend de la correspondance l'existence de 2 porteurs d'eau, dotés de 2 tonneaux montés sur un char, à un cheval, donc du fonctionnement d'une formation de pompiers sous le nom de « *comandă de foc* » - la « *commande à feu* ». Sous l'incidence des lois du Règlement Organique en ce qui concerne la modernisation des services publics des municipes, arrivé à la Préfecture du département de Dambovita en juillet 1833, on consigne l'allocation de ce service au budget du Magistrat de la ville, dans la subordination de la police de la ville, dès 1834, avec une somme de 209 lei, ce qui aura pour effet l'accroissement du personnel avec 5 employés – et aussi l'achat d'une pompe d'incendie (qui a coûté 50 pièces d'or, et qui a été reçue le 24 mars 1837), le confectionnement de nouvelles gaffes et haches (M. Alexandrescu, 1977).

Si la fondation d'un service professionnel d'extinction des incendies et la dotation de ce dernier avec des moyens adéquats se trouvait pourtant dans une étape initiale, on a accordé un intérêt particulier aux mesures de contre-feu adoptées au niveau de la ville de Targoviste

et du département de Dambovita ainsi : la Mairie de la ville embauche des ramoneurs depuis 1834, qu'on paye avec 12 lei du Budget du Magistrat et, séparément, avec 4 paras par cheminée par les propriétaires des maisons à étage et 2 paras par les propriétaires des maisons de plain-pied ; le nettoyage des cheminées devient obligatoire pour les propriétaires de boutiques depuis 1836. Le nombre de ramoneurs va accroître en permanence, en même temps que le nombre de maisons construites, de sorte qu'en 1858 il y aura 10 personnes à pratiquer annuellement ce métier.

Depuis 1847, une fois le marché transféré à l'intérieur de la ville, on dispose le nettoyage des cheminées et des locations des boutiques tous les semaines ; toujours à cette époque on introduit, pour les propriétaires des boutiques, l'obligation d'avoir en permanence à la disposition un tonneau d'eau, une gaffe et une hache et, là où il faut, une échelle ou une corde attachée au toit de la maison.

- On a essayé l'introduction et l'application d'un plan d'urbanisme dans la ville, qui, parmi d'autres avantages, devait assurer des mesures minimales de prévention de l'éclatement et de la propagation des incendies. Au début, ces mesures concernaient l'interdiction de fabriquer les toits de maisons en roseau ou en paille, le remplacement des « *ursoaie* » (cheminées en branchages collés avec de la glaise) avec des cheminées ; puis, ils ont continué avec le déplacement des ateliers qui présentaient des risques d'incendie vers la périphérie de la ville. En 1843, le Magistrat donnait l'ordre de ne plus émettre des autorisations de construction pour les bâtiments qui ne respectaient pas l'alignement des maisons voisines, l'emplacement de la clôture à moins d'un mètre distance de la voie publique étant aussi interdite, afin de maintenir sa largeur. L'observation de ces dispositions incombait aux députés des faubourgs et à la police de la ville. En 1847, suite à un rapport rédigé par les édiles de la ville et adressé à la Direction du département de Dambovita, on a pris la décision de transférer la chaudronnerie, qui se trouvait vis-à-vis de l'Eglise Du Bois, ayant pour motivation la prévention de l'éclatement d'incendies ; deux années plus tard, à la demande des commerçants, on transférait les boulangeries situées au marché de la ville. Puis, en 1859 on a transféré, toujours à la périphérie de la ville, les ferronneries en bois qui se trouvaient le long de la rue Urita Mare, au centre de la ville.
- En conséquence de l'application, quoique partielle, du plan d'urbanisme, on apprend qu'en 1858, la ville de Targoviste était divisée en 3 circonscriptions : la première comprenait le centre de la ville et était confinée par « *La Sainte Mitropolie, la rue qui passait par le domaine de M. Chirculescu, les maisons de Polizache, la rue Saint Nicolas, la rue Urita Mare* » ; les maisons avaient des murs en brique et des toits en tôle. Les circonscriptions II et III comprenaient des maisons aux murs ou aux palançons et étaient recouvertes de tuiles ou échandoles. Toujours dans cette année, le Département din Lăuntru accorde 2000 lei pour le levé du plan de la ville (M. Alexandrescu, 1977).
- Toujours en ce qui concerne l'urbanisme, mais surtout utile à l'accès rapide du personnel de la « commande à feu » dans la zone de production de l'incendie, est le plan de rectification des rues, initié par la mairie. Ce programme qui débute en 1834 et qui consiste dans le pavage des rues avec des pierres taillées, avance pourtant difficilement, étant conditionné par le budget annuel. Ce n'est qu'en 1878 que le pavage du centre et de principales artères qui assuraient l'entrée et la sortie de la ville soit prêt. Afin de garder la liberté des voies d'accès ainsi aménagées et que les rues ne soient resserrées, en 1861 on interdit aux commerçants d'exposer leurs marchandises à l'extérieur des boutiques, sur le trottoirs.
- Depuis 1837 on a institué au niveau de la ville de Targoviste la garde de nuit, qui, à part ses attributions spécifiques, devait informer les habitants et, implicitement, le service de pompiers, sur la production des incendies. Ils allaient jouer un rôle très important

en 1854, lorsqu'on a pris des mesures spéciales pour la prise de deux incendiaires, qui avaient semé de la panique parmi les habitants.

- Le problème de l'approvisionnement en eau de la ville constitue une difficulté pour l'activité d'extinction des incendies. Le premier système d'alimentation en eau de la ville de Targoviste est représenté par les bornes-fontaines, qui y fonctionnent depuis 1833 ; chaque année on réparait les bornes-fontaines déjà existantes et on en construisait des nouvelles avec de l'argent du budget de la mairie. Le premier canal, en tuiles, qui desservait les boutiques d'une nouvelle place, située près de la Mitropolie, a été construit en 1847, grâce au maréchal de cour, Gheorghe Sturza. Il s'ensuit l'apparition des fontaines dans le faubourg Oborul Vechi (1855) et dans le Jardin Public (1860). Toutes représentent des sources d'alimentation en eau au cas de l'éclatement de quelque incendie. La construction du système d'alimentation en eau de la ville débutera en 1875 et consistera dans l'aménagement de réservoirs d'eau et la construction de fontaines publiques tout le long d'un tuyau d'eau en tuiles qui transportait l'eau de Teis à l'Arsenal ; ce système sera développé en 1877 par la construction de deux réservoirs de grande capacité et le montage de deux pompes raccordés aux tuyaux d'alimentation, ce qui assurera une capacité et un débit plus grands. Le réseau de tuyaux d'eau s'élargit petit à petit dans toute la ville, ce qui permettra pendant les années 1912-1913 la réalisation de branchements individuels, très importantes parce qu'elles offrent aux citoyens la possibilité d'actionner eux-mêmes dans les cas d'émergence. Depuis 1912, avec l'aide du Ministère de l'Industrie et du Commerce, commencent les travaux pour l'alimentation en eau de la station balnéaire et climatique Pucioasa.
- Une autre source de risque susceptible à produire des incendies, mais qui, heureusement, n'en a pas produit, a été l'éclairage public pendant la nuit de la ville de Targoviste. Ce service a été présent premièrement au centre de la ville, puis, peu à peu, il est arrivé à la périphérie. La mairie a employé en permanence des gardiens pour la surveillance et la maintenance des réverbères, qui fonctionnaient au début avec des chandelles, puis avec du gaz. Enfin, depuis 1893, les réverbères fonctionnent parallèlement avec un système d'illumination électrique qui comprenait 100 lampes. En 1850, il y avait 50 réverbères ; leur nombre est allé croissant et en 1886 il y en avait 310. Pendant toute cette période il y a eu un intérêt permanent pour l'approvisionnement annuel avec des chandelles et du gaz, mais aussi pour le remplacement des réverbères qui ont dépassé la durée de fonctionnement, et qui étaient vendus après l'utilisation aux enchères.
- Dans cette catégorie on peut mentionner aussi l'ouverture d'une filiale de la société d'assurances « *Dacia* » en 1871, qui assurait les immeubles contre les incendies (La Mairie – 1874, le lycée de filles - 1875) et aussi les maisons, contre la grêle ou les tremblements de terre.

Ces dispositions de grande importance, réalisées avec des efforts impressionnants, et aussi leur application, doivent être analysées dans le contexte de la période déjà mentionnée, et pour une localité qui comprenait 6513 habitants selon le recensement de 1874. La mise en exécution de ces mesures de sûreté a eu pour conséquence la diminution considérable des risques d'éclatement des incendies, tout en mettant en évidence l'importance de l'observation des mesures de prévention de tous les jours. En effet, ces dispositions ont été réalisées par : l'interdiction de la construction d'une tannerie au centre de la ville en 1853 parce qu'elle ne respectait pas les règles de prévention des incendies, des amendes pour ceux qui fabriquent illégalement de l'eau de vie et, en 1854, l'interdiction de stocker ce breuvage à l'intérieur de la ville, l'élimination des dépôts de pétrole lampant de la ville, afin d'éviter la production d'incendies similaires à ceux produits à Craiova et Panciu en 1875.

Les années 1834 – 1872 se caractérisent par une grande fluctuation du personnel de la « *Commande à feu* », fait expliqué d'une part par le budget réduit alloué par le Magistrat, d'autre part par le manque d'intérêt des autorités locales pour ce département. Suite aux contrôles réalisés en 1850 – 1852 et aux insistances du Département de Iași, une révision qui a mis en évidence les manques de ce service a été effectuée. On a pris des mesures consistant dans la réparation de la pompe d'incendie, l'achat de nouveaux tonneaux, la réparation et le reconditionnement des moyens à feu déjà existants ; parmi ces mesures il y a eu même la proposition de construire un beffroi. Quoiqu'on ait rédigé aussi un devis dans ce sens, la construction n'a pas été possible à cause de l'absence des fonds. L'observation des incendies était faite du haut de la Tour de Chindiei par deux gardes qui surveillaient la ville en permanence. Comme ils se trouvaient en sous-ordre de la police, les pompiers ont été souvent entraînés dans des actions qui n'entraient pas dans leurs attributions : ils allaient en patrouille, collectaient des taxes, arrêtaient des personnes. Cela a causé du mécontentement parmi les pompiers et aussi une baisse de leur niveau de préparation. Ces torts ont pris fin en 1866, lorsque l'Administration du Département a ordonné au chef de la Police de cesser ces actions afin que les pompiers puissent retourner à leur vrai travail. Suite aux dispositions données par le prince régnant Alexandru Ioan Cuza, qui obligeaient les directions des communes à vérifier et maintenir le service de protection contre le feu, on a pris la décision de remplacer les anciens outils à éteindre le feu par des nouveaux (en 1863, une pompe pour 4 personnes a été achetée à l'étranger) ; l'uniforme des pompiers devait correspondre à celle portée par leurs confrères dans la capitale ; on devait embaucher uniquement du personnel adéquat. Aussi, suite aux réclamations reçues à la Préfecture du Département de la part des députés des faubourgs et aux rapports envoyés par la Police, qui montraient l'insuffisance du personnel qui devait faire face aux besoins de 1200 familles de Targoviste et encore sous la pression des ordres reçus de la part du gouvernement, le conseil municipal a décidé-t-il la formation d'une équipe de 30-40 personnes, qui accomplissent en même temps la fonction de « *garde de nuit* ». En réalité, ces mesures n'ont pas été mises en exécution, de sorte qu'en 1868 on retrouve la « *Commande à feu* » formée uniquement par « *un capitaine, un caporal et huit pompiers* » (M. Alexandrescu, 1977).

Une étape importante dans l'organisation du service de pompiers a été la rédaction du « *Règlement en ce qui concerne les Commandes de pompiers urbains* » en 1871, qui établissait le mode d'organisation des formations de pompiers. Les principales règles étaient :

- Dans toutes les communes urbaines il faut avoir, conformément à l'article numéro 15 du Règlement, une équipe de pompiers;
- Les pompiers des communes urbaines du pays, excepté ceux de Bucarest et Iasi, devaient être embauchés soit parmi les gens du personnel militaire à degrés inférieurs, qui aient servi dans l'armée et qui aient fait la preuve d'une bonne conduite, soit parmi les volontaires qui présentaient des garanties ou des papiers qui attestent leur bonne conduite dans la vie privée. On devait choisir uniquement des gens robustes, qui aient des connaissances dans les domaines de la maçonnerie et de la charpenterie ;
- L'importance et le format de cette équipe devaient être proportionnels avec le numéro d'habitants de la commune et avec ses moyens financiers ;
- L'attribution principale de ces équipes était la protection des immeubles contre les incendies ;
- L'embauchage dans le cadre du service de pompiers se réalisait pour une période de minimum 3 ans ;
- Tout pompier pouvait être embauché de nouveau, s'il remplissait les conditions nécessaires, pour une période de minimum 3 années ;
- Le commandement du service de pompiers devait être assigné à un officier ou à un sergent majeur appartenant au Corps de Pompiers de la ville de Bucarest ou de Iasi,

nommés par le Ministère de la Guerre ; la maintenance des institutions et des outils est assignée à l'autorité civile, c'est à dire au Ministère d'Internes ;

- Le chef de l'équipe des pompiers avait le devoir de connaître tous les immeubles de la ville ; après chaque incendies, il devait rédiger, avec un délégué de la commune, un procès-verbal qu'il devait présenter à l'inspection ;
- Lorsqu'un pompier se distinguait par un acte de bravoure et de dévouement, lorsqu'il accomplissait un service hors de ses attributions ou lorsqu'il était exposé à de grands dangers, il pouvait être recommandé à obtenir une gratification, établie en fonction de l'importance du service de la commune urbaine.

Suite à la mise en application des directives de la Loi concernant la réorganisation du pouvoir armée de 21 mars, 1872, qui spécifiait dans l'article numéro 38 que « *les pompiers des villes de Bucarest et de Iasi, tout comme ceux des chefs-lieu des départements, sont organisés et instruits en tant que troupes d'artillerie, et constituent l'artillerie de l'armée territoriale. Ils sont sous l'autorité directe du Ministère de la Guerre. Les pompiers de tous les villes doivent être organisés en groupes tactiques, batteries, semi-batteries ou sections, selon l'importance de la ville* » (le Moniteur Officiel, 19 mars 1874: 341), le commandement de l'équipe de pompiers de la ville de Targoviste est assigné à la Seconde Division Militaire et Territoriale en ce qui concerne l'instruction et la dotation en armement, les autorités locales étant encore responsables du paiement des salaires et des moyens pour la protection contre les incendies.

Au même année, il y a eu une inspection du Ministre d'Internes de la « *Commande à feu* » de Targoviste, qu'il a trouvé dans un état lamentable, d'une part à cause du manque de personnel – chassé par les mauvais traitements, et d'autre part à cause de l'état de détérioration des outils à éteindre le feu. Il a pris une série de mesures qui avaient pour but de permettre l'acquisition de nouveaux matériaux, la complétion du personnel, la refaite du procès d'instruction sous le commandement d'un sergent de la Compagnie de Pompiers de Bucarest et il a proposé un nouveau schéma d'organisation : 1 chef, 1 sergent-major, 3 sergents, 3 caporaux, 2 tambourineurs et trompettistes, 16 soldats et 9 chevaux. Quoique le Commandant de la Seconde Division Territoriale ait proposé un schéma alternatif, qui comprenait 1 chef, 2 sergents, 4 caporaux, 1 trompettiste, 14 soldats et 2 chevaux, aucune amélioration quantitative ou qualitative n'est survenue dans la structure du service. Encore, suite à l'acceptation de la Loi de 12 mars, 1874, loi qui réorganisait les unités de pompiers de notre pays sous la forme de bases militaires, le transfert du service de pompiers dans le sous-ordre du Ministère de la Guerre a été total ; quand même, le financement de ce service continuait à être assuré par les autorités locales en proportion de 1/3.

En 1875, l'observation des incendies se faisait du haut de la Tour de Chindiei ; la Mairie a décidé l'embauchage de deux autres gardes afin que ce service soit effectué pendant toute la journée. La Tour Chindiei se trouve à l'intérieur de la Cour Royale (Curtea Domneasca), elle a une hauteur de 27 mètres et elle est formée d'une base en pierre en forme de pyramide, de laquelle s'élève un corps cylindrique en brique, avec un diamètre extérieur de 9 mètres. L'édifice a 3 étages et il comporte, à l'intérieur, un escalier en spirale.

Toujours à l'appui de l'équipe de pompiers, afin de faciliter les actions d'intervention, la Mairie de la ville de Targoviste ensemble à la Police, nomment un chef des cochers et commencent, à partir de l'été de 1877, l'embauchage de porteurs d'eau afin de les aider à l'extinction des incendies, en échange du paiement par la mairie de la contribution annuelle qu'ils devaient payer pour l'utilisation des voies de communication de la ville. Toujours dans cette période on a acheté 2 tonneaux à porteurs d'eau à 2 chevaux et une pompe d'eau de la firme « *A. Thirlon* » de Paris, on a réparé les anciennes pompes et outils pour l'extinction du feu, on a acheté un char pour le déplacement de l'équipe au lieu de l'incendie et on a obtenu l'accord pour la création d'un atelier de réparations. Aussi, pour mettre à l'abri les nouveaux

outils acquis, on a rédigé un devis et on a commencé la construction d'une remise.

L'an 1891 marque le retour à une organisation normale des équipes de pompiers, suite à la suppression des unités de pompiers – artilleurs et à la fondation, dans les villes respectives, des sections de pompiers qui allaient remplir uniquement leur mission fondamentale – l'extinction des incendies. Les autorités locales étaient contentes à leur tour, parce qu'elles versaient auparavant des sommes considérables au budget du Ministère de la Guerre, tandis que l'état des casernes et du personnel étaient déplorables dans la plupart des départements du pays.

La période suivante se caractérise par une évolution normale du service de pompiers, par une instruction solide du personnel d'intervention grâce à une formation spécifique, par des préoccupations pour la maintenance et l'acquisition d'équipements nouveaux, performants et on peut y ajouter la mesure la plus importante, l'installation du service de pompiers dans une nouvelle caserne.

En ce qui concerne le déroulement de l'instruction spécifique, on ne peut pas omettre la parution, en 1892, du « *Règlement sur l'instruction des pompiers* », structuré en 4 chapitres :

- Le premier chapitre comprend des règles générales pour le déroulement de l'activité des pompiers et explique la façon d'action durant l'intervention d'extinction d'un incendie. Jour et nuit, les chevaux de l'équipe d'intervention étaient en permanence harnachés, pour intervenir en cas d'urgence. Après l'annonce du feu, qui se faisait d'habitude à l'aide de la cloche, le premier qui partait était le « *rabatteur* » (« *gonaciul* ») – un pompier expérimenté qui se déplaçait à cheval au lieu de l'incendie, suivi de près par « *l'équipe d'intervention* », transportée en char, ou à pied, à pas de chasse, et qui était succédée par les pompes, les tonneaux des porteurs d'eau et le char à outils. Pendant la nuit, le déplacement se faisait avec des réverbères allumés ; le trompettiste annonçait aux carrefours, avec des signaux sonores courts et rapides, le passage de la colonne. Une fois arrivés au lieu de l'incendie, le commandant recevait le rapport du rabatteur, faisait ses propres observations, puis divisait le personnel, tout en prenant des mesures pour éviter les accidents et le gaspillage d'eau. A la fin de l'intervention, il rédigeait un procès-verbal où il notait : l'heure et la date à laquelle les pompiers ont été annoncés, celle à laquelle ils sont arrivés, l'adresse et le propriétaire, le stade de l'incendie et son développement, les mesures prises, l'heure de l'extinction, les forces participantes, les dégâts des instruments qui ont servi à l'intervention.
- Le second chapitre présente la composition, les accessoires et les caractéristiques de la pompe manuelle « *KNAUST* ».
- Le troisième chapitre décrit, dans la première partie, l'instruction de l'infanterie, et dans la seconde partie, l'instruction de spécialité pour l'utilisation des instruments à feu et la préparation physique.
- Le quatrième chapitre est destiné à expliquer procédés d'extinction et de travail avec la pompe (I. Panțuru, 1983).

En ce qui concerne l'acquisition d'équipements, il faut retenir l'établissement de quelques contacts et des offertes reçues de la part de quelques enseignes renommées en plan européen pour la production de matériaux spécifiques au fonctionnement du service de pompiers, ce qui nous montre l'intérêt et la préoccupation des édiles pour le bon fonctionnement du service de pompiers. On peut nommer la société Raymond Gunther associée à la Société Métallurgique Roumaine, Otto Hosch, Paul Goldstein, Appel & Co. Malheureusement, peu de ces contrats ont été passés, les raisons étant évidemment d'ordre financier.

Les débats en ce qui concernait la construction d'une nouvelle caserne pour les

pompiers sont commencés en 1882, mais les choses sont mises en mouvement à peine vers la fin du siècle, lorsque le « *Service de Pompiers de la Ville de Targoviste* », qui fonctionnait dans des conditions impropres au cadre de l'Eglise Stelea, sollicite par la note officielle numéro 11 de 16 octobre, 1896 à la Mairie de la Ville de Targoviste d'intervenir auprès le Ministère des Cultes et de l'Instruction Publique pour approuver la construction d'un beffroi d'observation au-dessus du clocher de l'Eglise, qui se trouvait séparé du reste des édifices de l'Eglise, tout près de la caserne. Cette démarche a été deux fois rejetée par le Ministère, la première fois le 25 septembre, 1897 et la seconde, le 13 février 1899, avec la justification qu'on ne peut pas modifier un monument : « *Le Ministère ne peut pas approuver la transformation du clocher en beffroi, parce que ce dernier fait partie de la construction déclarée déjà monument public* », même si par la suite on ajoute « *on vous prie aussi de prendre des mesures pour la démolition des écuries construites dans la cour de l'Eglise Stelea* ».

Quoique la construction du beffroi ait échoué, celle d'une nouvelle caserne de pompiers va débiter suite aux sommations du Ministère des Cultes et de l'Instruction Publique par les notes officielles de 22 novembre 1906 et 25 avril 1907 dans lesquelles il sollicite « *le déménagement de l'équipe de pompiers et aussi des bêtes du service municipal des immeubles appartenant à l'Eglise Stelea pour que les immeubles soient ou réparés afin d'être utilisés par les serviteurs de Dieu, ou démolis, pour débarrasser le lieu des ruines et lui donner un aspect qui corresponde à sa qualité de sainte demeure et à son importance historique* ». Puis, suite à la réunion de 11 juillet 1907, on conclut le contrat d'entreprise entre la Mairie de la ville de Targoviste et le constructeur Ghita Steriu pour le bâtiment de la caserne des pompiers qui va coûter 35 000 lei, d'après le plan de l'architecte Eracli Lazarescu. La réception du bâtiment, situé dans la rue G. Gr. Cantacuzino, va être effectuée par le Conseil Communal, représenté par le Chef du Service Technique de la Ville de Targoviste le 6 novembre 1909. Ultérieurement on va construire aussi une tour d'observation, contre la somme de 7000, et dont la réception a été faite le 20 juin 1910. En 1913 le service de pompiers était composé d'un sergent, une aide, un brigadier et 12 pompiers.

Un autre changement survient dans la vie des pompiers de Targoviste le 1 octobre 1914, lorsque la Mairie de la commune Targoviste annonce par l'intermédiaire de la revue la « *Publication* », no 4798 de 11 novembre 1914, que le service des pompiers est transféré dans la subordination du Ministère de la Guerre, son siège étant dorénavant à l'Arsenal « *où tout le monde puisse annoncer l'éclatement de quelque incendie, par téléphone ou par toute autre voie, parce qu'il n'y a plus de tour d'observation pour ce service* ». La dotation de ce service nous est relevée dans le procès-verbal de remise entre la Mairie de Targoviste et l'administrateur du Dépôt d'Armature Targoviste : 1 pompe Knaust, 1 pompe française, 1 char à outils, 3 tonneaux à porteurs d'eau, 8 chevaux et harnachements – le reste de l'équipement étant vendu aux enchères. La Mairie offre au service de pompiers une subvention annuelle de 10000 lei et promet d'assurer son encadrement avec des militaires.

Cette situation persiste jusqu'au commencement de la guerre, l'activité du service étant reprise 2 ans plus tard, en 1918, à la fin de la guerre.

Les incendies les plus dévastateurs enregistrés sur le territoire du département de Dambovită ont été :

- 1829 : les boutiques de « *târgul din afară* » sont en feu ;
- 1844, le 3 juin : incendie dans le faubourg Stelea ; à l'extinction ont participé uniquement les membres de la « *commande à feu* » ; à cette occasion l'on constate l'incompétence des commerçants dans une telle situation ;
- 1850 : l'auberge Simuleșii est consommée par les flammes et, quelques mois plus tard, un incendie éclate dans le faubourg des Serbes, provoqué par l'éclatement des écuries militaires;

- 1863 : l'hôpital de Targoviste prend feu ;
- 1878 : un incendie détruit l'école primaire de garçons numéro 1, qui va fonctionner provisoirement, jusqu'à la reconstruction des salles de classe, dans l'immeuble de l'Arsenal ;
- 1879 : incendie de la Monastère Stelea ;
- 1979 : incendie de la forêt de Colanu ;
- 1880 : incendie de la forêt de la ville de Targoviste ;
- 1883 : incendie qui éclate à la fabrique de gaz de Mihalache Predoiu ;

Les autorités locales ont fait la preuve d'une préoccupation constante pour la prévention des maladies, préoccupation qui se reflète, d'une part, dans la réparation et la prise de mesures prophylactiques et d'autre part, par la limitation et la suppression des foyers d'infection provoqués par les épidémies déjà existantes, ainsi que :

- Afin de combattre le choléra, en 1848, on a pris des mesures très strictes : le nettoyage des rues pour éviter la propagation de la maladie, la célébration des saints-offices par des haut-prélats, etc. ; en 1866, la Mairie de la ville de Targoviste a donné au médecin militaire Ioniță la charge de surveiller la correction de l'application des mesures prises, établies par les instructions parues. En 1870, la Mairie entretient une ample correspondance avec le médecin de la police afin d'adopter et appliquer des mesures appropriées pour éviter l'éclatement et la propagation de l'angine diphtérique, signalée à Pitesti, Ploiesti et Bucarest ; en 1871, le Ministère d'Internes et le Conseil Médical Supérieur émettent un ordre commun qui oblige les autorités locales à coller des affiches qui présentent les mesures de prévention de la variole dans les lieux plus encombrés de la ville. D'autres campagnes mentionnées par les documents ont été plus intenses dans les années 1872-1873, à cause des épidémies enregistrées autant dans le pays qu'en Autriche-Hongrie (variole et choléra en 1873) et qui nécessitaient uniquement des mesures de prophylaxie pour la prévention des maladies. En 1881, une épidémie d'angine diphtérique s'est abattue sur la ville de Targoviste, ce qui a déterminé le Service Sanitaire de commencer une campagne de vaccination et de désinfection des lieux publics de la ville. A l'appui de l'activité de nettoyage des rues, on institue le service de salubrité de la ville de Targoviste, en 1893. En tant que signe de remerciement à l'égard du Service Sanitaire, on a permis, en 1901, l'organisation à Targoviste du V-e Congrès National du Corps Médical, ayant pour thème la suppression des épidémies ; à cette occasion on a pris des décisions importantes en ce qui concerne la prophylaxie des maladies transmissibles.
- Plusieurs campagnes de vaccination des enfants se sont déroulés, les plus importantes étant celles contre la petite-vérole de 1883, 1870, 1873 et contre la variole, en 1875.
- En 1849, durant le stationnement de l'armée russe, une mesure prophylactique intéressante et efficace a été constituée par l'établissement temporaire d'un hôpital pour le traitement des maladies vénériennes ; en 1874, on réserve des fonds du revenu communal, destinés à être utilisés à la fondation d'un hôpital temporaire en cas de l'éclatement d'une épidémie de choléra.
- La Préfecture du Département de Dambovita ensemble à la Direction Générale du Service Sanitaire distribue périodiquement des médicaments gratuits à la population pauvre ; quand même, les fonds insuffisants et la quantité limitée de médicaments empêchent le déroulement annuel de cette action, et, en conséquence l'efficacité des traitements. L'état des fonds dépensés et de ceux nécessaires dans le système médical nous est relevé par les rapports annuels rédigés et envoyés chaque année à la Mairie par la Commission de l'hôpital du Département de Dambovita.
- Il faut mentionner aussi en tant qu'élément important pour la santé publique et mesure prophylactique, la parution et l'application, depuis 1873, du Règlement du Conseil

Communal de Bucarest en ce qui concerne l'exécution hygiénique de l'enterrement des morts.

- Toutes ces activités ont été mieux dirigées et coordonnées depuis la fondation, depuis 1852, de la Commission de l'hôpital du Département de Dambovita.

Quant à la prévention de la production des épizooties et de la transmission des maladies à la population, les autorités locales ont pris, en général, des mesures pour l'application des normes de prophylaxie générales dans les étables des bêtes et dans les maisons des gens, comme par exemple l'information de la population qui s'occupait de l'élevage et le commerce du bétail par les vétérinaires en ce qui concerne les risques de contracter des maladies et la possibilité de les transmettre aux gens. L'acquisition préventive de médicaments et vaccins est une autre mesure importante. A la détection de toute maladie dans les marchés à bétail, des mesures sont prises afin d'isoler la source de son apparition, de restreindre ou d'interdire le fonctionnement temporaire des marchés, et de prendre les premières mesures de traitement des personnes qui sont entrés en contact avec les bêtes contaminées. Dans ce sens, une série de mesures au niveau du département de Dambovita ont été prises :

- Le contrôle de l'observation et de la mise en application des articles de la loi et des instructions qui concernent cette activité, parues à cette époque-là : l'Ordre du ministre d'internes et du préfet du département de Dambovita en ce qui concerne les mesures relatives à l'éradication des épizooties de juin 1867, les dispositions données par le vétérinaire du département en 1869, Les Instructions de l'Administration Générale du Service Sanitaire portant sur l'observation des normes hygiéniques dans l'élevage des vers de soie, publiées en 1862, l'instruction de l'échenillage obligatoire des arbres, sous l'observation de la police, lors de l'invasion de chenilles de 1866.
- Suite à la transgression des règles d'hygiène publique et de salubrité par les commerçants et de la menace d'éclatement de quelque maladie contagieuse, le Préfet émet un ordre qui établit la surveillance par la Police de l'abattage des bestiaux et leur vérification par les vétérinaires (1854), la réalisation de contrôles périodiques aux abattoirs, contrôles qui vont relever la fréquente violation des normes d'hygiène et des nombreux cas de bêtes malades, sacrifiées par la suite dans des conditions légales et selon les normes d'hygiène imposées. Les propriétaires seront dédommagés d'un fond créé par la Mairie de la ville de Targoviste, en 1874.
- La Mairie est aussi responsable de l'institution d'un service public de ramassage et d'extermination des chiens errants ; 4 employés ramassaient et exterminaient les chiens vagabonds annuellement, conformément à l'ordre du Préfet.
- Lors de l'éclatement des épidémies bien de mesures ont été prises afin de limiter leurs effets négatifs ; par exemple, en 1854 on a fondé provisoirement un parc à bestiaux pour les bêtes à cornes malades, situés aux environs de la ville, qu'on sacrifie sous la stricte observation du vétérinaire. Le reste des animaux est examiné afin de procéder à leur vaccination. On déclare la quarantaine.

Le premier cas de pollution dans le département de Dambovita est signalé en 1856, lorsque la Mairie reçoit une pétition dans laquelle on sollicite le déplacement d'une tannerie du centre de la ville à la périphérie, parce qu'elle pollue l'air.

Malheureusement, l'état dans lequel se trouve le document ne permet plus la mise en évidence d'autres détails.

Un autre aspect digne d'être mentionné est la distribution par les autorités locales d'aides matérielles et pécuniaires aux personnes affectées par les calamités - incendies, inondations, disettes - aides provenant soit du budget local soit des donations. Ces aides ont été distribuées sur le territoire du département de Dambovita - le 7 - 9 juin 1864, lorsque la ville de Targoviste est inondée, une aide importante est reçue de la part du Ministère

d'Internes, 1872, dans le faubourg Tăbaci, 16 établissements affectées par les inondations ont été dédommagés et on a commencé la construction des murs de protection ; en 1873 on a dédommagé les familles qui ont souffert à cause de la disette, mais aussi à d'autres habitants du pays, opprimés par les forces de la nature : en 1850 on vient à l'aide des sinistrés affectés par l'incendie du faubourg Vergului de Bucarest ; en 1877, avec l'appui du « *Comité pour l'aide des personnes qui manquent de nourriture* » (Comitetul pentru ajutorare de hrana a celor in lipsa) on vient à l'aide des ceux de Moldavie ; en 1871 on tend la main aux sinistrés de Chilia qui sont affectés par les inondations provoqués par le fleuve Danube ; en 1873, c'est le tour des habitants de Moinesti, dans le département de Bacau, affligés par l'incendie des champs pétroliers, etc.

Cependant, l'assistance religieuse a fonctionné en permanence. Il y a une riche correspondance entre la Mairie et l'Archiprêtre, qui s'est concrétisée dans l'organisation d'offices religieux où l'on invoque la Divinité pour que les choses reprennent leur cours. Ainsi, pendant la sécheresse de 1871 – 1873, y-a-t-il eu plusieurs offices dans la présence des hauts-prélats, où l'on a apporté les reliques du Saint Nifon, et de la Sainte Filoftea, de la monastère Curtea de Argeș.

BIBLIOGRAPHIE

Direcția Județeană a Arhivelor Statului Dâmbovița (La Direction Départementale des Archives de l'Etat Dâmbovița) :

- a) *fond Primăria Târgoviște (fond de la Mairie de Targoviste), 1854-1916.*
- b) *fond Prefectura județului Dâmbovița (fond de la Prefecture du département Dambovita), 1854-1916.*

Alexandrescu M., 1977, *Câteva date inedite despre organizarea pompieristică din orașul Târgoviște între anii 1834-1864* (Quelques données inédites sur l'organisation du service de Pompiers du département de Dambovita dans les années 1834 – 1864), in ***Pagini din istoria pompierilor – Culegere de comunicări prezentate în cadrul primului simpozion al muzeului pompierilor***, Serviciul editorial, presă și propagandă în rândul populației al Ministerului de Interne, București.

Arimia V., Col. (r) dr., Radan T., col., 1996, ***Istoria pompierilor militari bucureșteni (L'histoire de pompiers militaires de Bucarest)***, Editura revistei „Alo, 981”, București.

Creangă-Stoilești Gh. Fl., col. (r), 1993, ***Istoria apărării civile (L'histoire du Defance Civile)***, Ed. Porto-Franco, București.

Panțuru I., 1983, ***File din istoria pompierilor români (Feuilles de l'histoire de pompiers Roumains)***, Serviciul Editorial și Cinematografic al Ministerului de Interne, București.

Prohib Gh., col., Lupașcu N., lt-col., Petoleanu P.V., cpt., 1935, ***Istoricul Pompierilor Militar (L'historique de pompiers militaires)***, Editura. Cartea Românească, București.